



# Collège Etang Saint Paul

## Section Sportive Scolaire Football

### DOSSIER DE CANDIDATURE

#### Présentation :

Le collège de l'Etang Saint Paul propose aux élèves de CM2 entrant en classe de 6<sup>ème</sup> à la rentrée scolaire 2020-2021, la possibilité d'intégrer la Section Sportive Football après des tests de recrutement.

Le collège de l'Etang Saint Paul travaille en collaboration étroite avec la Ligue Réunionnaise de Football et la Municipalité de Saint-Paul dans le cadre d'une convention de partenariat.

La section sportive du collège a pour objectif de renforcer la pratique sportive des élèves issus des clubs de la ville de Saint Paul. C'est une structure qui permet à de jeunes élèves de concilier football et études dans un établissement scolaire du second cycle.

La Section Sportive Football s'inscrit dans le projet d'établissement et dans le projet pédagogique de l'EPS et contribue à la réussite scolaire et sportive de l'élève.

#### Objectifs de la section sportive :

Les objectifs de formation s'inscrivent à plusieurs niveaux :

**Social :** apprendre à s'organiser, à faire des choix en fonction d'objectifs précis, à respecter les règles et les institutions.

Participer à l'éducation citoyenne, en respectant les éducateurs, les dirigeants et accompagnateurs, les partenaires et adversaires, les arbitres.

**Scolaire :** réussir son projet d'élève.

**Sportif :** améliorer ses qualités techniques, tactiques, physiques et mentales pour renforcer et consolider sa pratique.

#### Perspectives et orientation :

La Section Sportive Football du Collège l'Etang Saint-Paul s'inscrit dans le développement du football de préformation de la Ligue Réunionnaise de football.

Les élèves ont la possibilité, en classe de 5<sup>ème</sup>, de passer le concours du Pôle espoir football de la Réunion (structure de Haut Niveau située au CREPS de la Plaine des Cafres) et de poursuivre leur scolarité au Pôle espoir en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.

**Lorsqu'un élève est scolarisé dans la section sportive football, il doit être licencié à la Ligue Réunionnaise de Football.**

Après la classe de 3<sup>ème</sup>, les élèves peuvent poursuivre leur scolarité au lycée dans une Section sportive football après avoir réussi les tests d'entrée dans ce lycée.

#### Recrutement :

La section sportive s'adresse aux élèves dont l'orientation vers la classe de 6<sup>ème</sup> est validée par le conseil des maîtres pour la rentrée 2020.

Le recrutement se fait sur tests physiques, techniques et matchs ainsi que sur l'étude du dossier scolaire.

**Pour la rentrée 2020, les tests auront lieu au stade de la Palmeraie à Saint Paul en fonction de la date de sortie de confinement. Dans le cas où les tests ne pourraient être faits, la commission de recrutement étudiera les dossiers scolaires et s'appuiera sur les propositions des clubs de la zone.**

## **Fonctionnement :**

La scolarité en section sportive football au collège de l'Etang Saint Paul s'effectue sur un cycle de 4 ans : de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.

La section sportive football dispose d'une douzaine de places pour la classe de 6<sup>ème</sup> qui constitue avec les élèves de 5<sup>ème</sup> un groupe d'entraînement.

Un deuxième groupe d'entraînement réunit les élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>.

La poursuite de la scolarité en section sportive football au sein du collège de l'Etang Saint Paul dépend des résultats sportifs et scolaires, et du comportement aussi bien en section football que dans les autres matières d'enseignement.

## **Régime :**

La demi-pension est recommandée pour avoir l'assurance d'une nourriture équilibrée et suffisante pour chaque élève.

## **Les entraînements :**

Les séances d'entraînement sont intégrées à l'emploi du temps général de la classe. Elles sont généralement placées les après-midis :

2 séances de 2 heures d'entraînement par semaine auxquelles s'ajoutent l'entraînement en UNSS et les matchs officiels de la section sportive contre les autres sections sportives football de l'île de la Réunion.

Les 4 heures d'EPS en 6<sup>ème</sup> seront réglementairement effectuées.

L'inscription à l'Association Sportive du collège est **OBLIGATOIRE** (UNSS).

## **Les installations sportives :**

Les vestiaires et terrains d'entraînement utilisés sont ceux du site de la Palmeraie, le stade Julius Bénard ou le plateau sportif du collège situé à quelques mètres seulement du collège.

### **Pour s'inscrire : l'inscription se fera en deux temps**

La fiche de candidature ci-jointe à remplir et à retourner au collège signée par le responsable légal de l'élève pour le **vendredi 22 mai 2020** délai de rigueur.

Cette fiche devra être accompagnée de :

- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du football ou **exceptionnellement une copie de la licence 2019 en club**
- 1 photo d'identité
- 1 enveloppe timbrée à l'adresse du responsable légal (pour transmission du résultat)
- Les résultats scolaires de l'année scolaire en cours.

### **Le dossier doit être complet**

## **Rappel :**

**La sélection** : *date et modalités à déterminer*

**Date limite retour des dossiers : vendredi 22 mai 2020**



RÉGION ACADÉMIQUE



Téléphone :

02 62 45 61 00

Site du collège :

<http://college-etang-stpaul.ac-reunion.fr/>

Facebook :

@CollègeEtang

Adresse mail du collège :

[Ce.9740069g@ac-reunion.fr](mailto:Ce.9740069g@ac-reunion.fr)

# Collège Etang Saint Paul

## Fiche de candidature à l'entrée en section sportive football

### Rentrée scolaire 2020 - 2021

TESTS de RECRUTEMENT pour la SECTION SPORTIVE FOOTBALL



CLASSE DE 6<sup>ème</sup>

NOM : ..... Prénom : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

N° DE TELEPHONE FIXE : ..... GSM (Parents) : .....

ETABLISSEMENT SCOLAIRE ACTUEL : .....

CLASSE : .....

➔ FOOTBALL

CLUB ACTUEL : .....

POSTE OCCUPE SUR LE TERRAIN :

Gardien de But – Défenseur – Milieu de terrain – Attaquant

DATE :

SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL :